

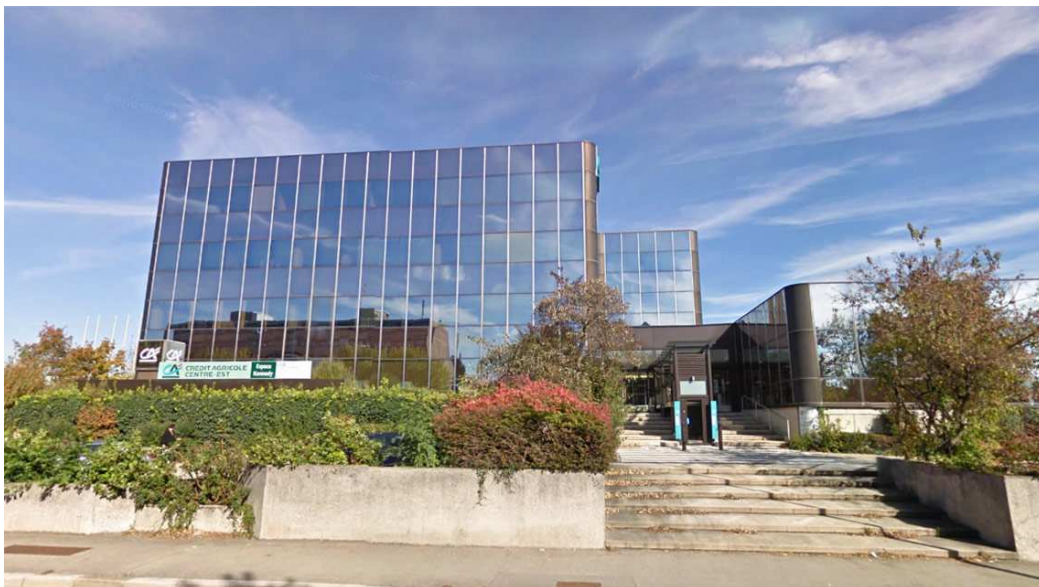
ASSEMBLEE GENERALE

Section de l'Ain



Vendredi 17 mai

Espace Kennedy Bourg en Bresse



Crédit Agricole Centre-Est Bourg Kennedy - Accueil à l'Espace Kennedy

ACCUEIL DES PARTICIPANTS PAR SANDRA MERKLING, PRESIDENTE DE LA SECTION DE L'AIN

Bonjour et bienvenue à tous,



Je suis très heureuse d'être parmi vous pour cette nouvelle assemblée générale. Après une année au service de l'AMOPA mais surtout après une année de rencontres et d'échanges toujours chaleureux et amicaux.

Je voudrais remercier de leur présence :

M. Daniel POBEL, Président de la section de L'Ain de l'Ordre National du Mérite,
M. Jean Paul LA BATIE, Président de la section de l'Ain des Membres de la Légion d'Honneur
et tous les adhérents et sympathisants venus assister à notre Assemblée Générale.

Je tiens à excuser l'absence de :

M. Arnaud COCHET, Préfet de l'Ain
Mme Danièle CAMPION, Rectrice de l'académie de Lyon,
M. Jean François DEBAT, maire et Président de la communauté d'agglomération,
M. Guillaume LACROIX, adjoint au maire,
M Jean Louis PIERRET, Président de la Section de l'Ain des membres des officiers de réserve
Mme Françoise GROSBUIIS, notre Présidente d'honneur.

et un certain nombre de membres de notre section retenus par différentes obligations ou des soucis de santé.
Nous souhaitons à ces derniers un prompt rétablissement.

Mme REMER, IA, DASEN de l'Ain se joindra à nous pour la remise des décorations à 16h00.

Je souhaite remercier M. Lionel PICARD, Directeur du développement de l'Espace Kennedy du Crédit Agricole Centre-Est de nous permettre de profiter de cette très belle salle de conférence.

L'assemblée générale se déroulera selon le programme suivant ;

14h : Rapport moral, rapport d'activité, Les concours, Rapport financier

16h : Remise des décorations.

Si vous le voulez bien, nous allons tout d'abord rendre hommage aux membres de l'AMOPA qui nous ont quittés depuis l'ASSEMBLEE Générale du 25 mai 2018.

M. Jacques AUDIGIER, Septembre 2018

M. Henri CRETENET, Mars 2019, Président de l'AMOPA de 1993 à 2003

M. André-Jacques BLANC BRUDE, avril 2019, membre sympathisant

Minute de silence.

Je vous remercie.

RAPPORT MORAL

Notre association est une activité déclarée d'intérêt général.

Les activités sont multiples : participation aux cérémonies officielles ou manifestations locales, conférences, visites de sites, production d'articles et de notes de lecture dans la revue nationale, liaison avec les sections voisines, coordination avec les ordres de mérite du département. Fondée en 1973, notre section contribue au développement d'actions en faveur de la jeunesse et à la promotion de l'excellence partout où elle se trouve - défend la langue française. L'AMOPA soutient aussi les valeurs de laïcité et de citoyenneté.

Pour resserrer les liens entre les membres de la section, la lettre aux adhérents illustrée apporte informations, projets et propositions.

La qualité de sympathisant offre aux conjoints, veufs ou veuves de membres actifs, et aux amis qui adhèrent à nos valeurs, la possibilité de soutenir nos actions et d'y participer.

Toutes les activités ne pourraient se réaliser sans le concours de l'ensemble du bureau et du comité consultatif, soit une vingtaine de personnes.

Je remercie chacun d'entre vous pour sa disponibilité, son dévouement. Notre unité, notre solidarité, notre convivialité nous ont permis de poursuivre nos actions dans une atmosphère agréable et en créant des liens très forts.

L'Amopa c'est aussi une association d'utilité publique.

Les élèves de l'Ain peuvent se présenter aux concours départementaux créés par la section.

- Défense et illustration de la langue française du CM1 à l'enseignement supérieur : plusieurs florilèges de textes de lauréats ont été édités, destinés aux établissements scolaires, aux personnalités, aux sections voisines

- Jeunes talents de la musique

- Jeunes pros de la technique

- Jeunes à besoins éducatifs particuliers.

Ces concours ne pourraient se dérouler sans appui ;

L'AMOPA remercie la mairie de BOURG EN BRESSE, L'inspection académique, le conservatoire, le crédit agricole centre est, la MAE, les PEP et la CCI, pour leur soutien constant.

Nous voulons poursuivre notre implication dans le département, rechercher de nouveaux sponsors et mécènes pour le maintien des différents concours, recruter de nouveaux adhérents pour faire vivre notre section et renforcer les liens entre les sections de la grande région.

Avec le souhait de rendre notre association de plus en plus dynamique et reconnue.

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT D'ACTIVITE

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois.

Le 22 janvier : Diffusion des lettres aux adhérents

Le 17 janvier 2018 : conférence des Présidents au Lycée du Parc à LYON - 50 sections représentées sur 125

Le 3 mars : Cérémonie de remise du fanion de la Préparation Militaire Marine de Bourg en Bresse, de la 43e promotion (2017/2018)

Le 9 mars : Conférence Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale à Meximieux sur le thème "*La poudrière sahélienne*" par le Professeur Ben CHENANE, Docteur d'État en Science politique, conférencier au Collège de Défense de l'Otan

Le 12 mars Le jury "Concours Défense et Illustration de la langue française a examiné 123 copies

Le 16 mars : Assemblée Générale de l'Ordre National du Mérite à NANTUA

Le 24 mars : Concours de musique à l'auditorium de PERONNAS en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental - 17 candidats. Le jury était présidé par M. Alain BRUNET, fondateur du Festival des Musiques Baroques d'AMBRONAY.

Le 6 avril : Assemblée Générale Société des Membres de la Légion d'Honneur à LA CHAPELLE DU CHATELARD

Le 5 mai : Assemblée Générale Nationale de l'AMOPA à COMPIEGNE. 139 membres présents dont Michèle BLANC-BRUDE, Françoise GROSBUIS et Ghislaine MORANDAT

Le 7 mai : inauguration de l'exposition "Primitifs flamands" à Brou (Jean-Luc LAMOINE et Françoise GROSBUIS)

Le 14 mai, au lycée Quinet à BOURG EN BRESSE, la conférence donnée par Alain GROS a réuni de nombreux auditeurs. Le thème : *Henri Bosco. Une vie, une oeuvre nimbée de mystère.*

Le 25 mai : Assemblée Générale de notre section avec des élections - remise de décorations à la Préfecture de BOURG - 12 médailles de chevaliers ont été remises aux récipiendaires

Le 26 mai : une journée découverte à la ferme du Sougey, organisée par M. RAVET, Président du Comité Bresse-Revermont de la Légion d'Honneur - Conférence originale sur les araignées donnée par Bernard JANVIER.

Le 31 mai : distribution solennelle des premiers prix des Concours AMOPA à la Sorbonne.

Le 1er juin : Conférence IHEDN à Meximieux sur le thème "*La coopération du renseignement : pourquoi une nécessité immédiate, coordination des services intérieurs et extérieurs, coopération dans l'UE ?*" par Patrice VERCHÈRE, Député, Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées.

Le 6 juin on entérine le nouveau Bureau : Sandra MERKLING est élue Présidente de la section de l'Ain

Le 6 juin le jury du concours des Jeunes Pros de la Technique, présidé par Martine FERRET s'est réuni au Lycée Edgar Quinet et a examiné 9 dossiers.

Le 13 juin 2018 Réunion de coordination des Ordres de Mérite

Le 22 juin à la Préfecture, conférence prononcée par le CV Thierry ROY sur la Force aérienne

Le 23 juin : Cérémonie de remise des diplômes de la 43e promotion PMM (2017/2018) dans la cour d'honneur de la Préfecture. Remise d'un prix AMOPA à Anaïs RODRIGUEZ 2e de la promotion.

Le 26 juin jury JBEP à l'ERE

Le 6 juillet : installation du nouveau Bureau

Le 12 juillet : entrevue avec Monsieur Arnault COCHET, préfet de l'Ain : Sandra MERKLING, Jean-Luc LAMOINE, Françoise GROSBUIS

Le 3 octobre : remise des prix des 4 concours AMOPA à la Préfecture

Le 10 octobre : Réunion Auvergne-Rhône-Alpes au Lycée Jean Monnet au PUY EN VELAY. Etaient présents : Mesdames BLANC-BRUDE, DUBOIS, MERKLING, Monsieur LAMOINE

Le 12 octobre : Assemblée générale du Comité Bresse-Revermont de la Légion d'honneur à Ceyzériat.

Le 9 novembre : inauguration de l'exposition sur la Légion d'Honneur à travers l'histoire, illustrée par la présentation de personnalités de l'Ain décorées, en particulier celles de Bresse et du Revermont dans le hall de Dynacité à Bourg-en-Bresse. Plusieurs intervenants dont Patrick SUBREVILLE, Michel RAVET... ont présenté des personnalités de l'Ain

Les membres de l'AMOPA sont conviés régulièrement à de très nombreuses conférences, aux thèmes variés (littérature, agriculture, armée, économie, géopolitique, etc.) organisées par les différents membres de la coordination.

Elles sont annoncées par mail via l'adresse de l'AMOPA, d'où l'intérêt de bien préciser tout changement de coordonnées

4 concours organisés par la section de l'Ain vont vous être présentés :

"Défense et Illustration de la Langue Française" rapport préparé par F. GROSBUIIS

"Jeunes Talents de la Musique" rapport préparé par Annie CHEVRET

"Jeunes pros de la Technique" rapport préparé par M. FERRET

Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers" rapport préparé par P. LAMOINE

Je vous remercie de votre attention.

LES CONCOURS

Défense et Illustration de la Langue française

Rapport préparé par Françoise GROSBUIIS, Responsable du concours, lu par Marie-Hélène DUBOIS.



Quinze établissements, dont certains pour la première fois, ont participé aux concours 2018.

5 lycées : Saint-Pierre, Lalande et Quinet à BOURG EN BRESSE, Xavier Bichat à NANTUA, Lycée du Val de Saône à TREVoux

7 collèges : Louis Lumière à OYONNAX, Saint Exupéry à AMBERIEU EN BUGÉY, Saint-Joseph et Saint-Pierre à BOURG EN BRESSE, Antoine Chintreuil à PONT DE VAUX et Théodore Rosset à MONTREAL LA CLUSE.

3 écoles élémentaires : Saint-Louis à BOURG EN BRESSE, Sainte-Marie à CHEVRY et l'école de SIMANDRE SUR SURAN

Nous avons reçu 123 copies, 63 en expression écrite, 40 poésies et 20 nouvelles.

Le Jury composé de Dominique BOUQUET, Michèle BLANC-BRUDE, Marie-Hélène DUBOIS, Alain GROS et Françoise GROSBUIIS s'est réuni le 12 mars 2018.

Quinze copies ont été sélectionnées.

Au niveau départemental, 13 prix ont été attribués :

- **EN EXPRESSION ECRITE**, Candice FAIPEUR, en 3e au collège Léon-Marie FOURNET dépeint les souffrances et les états d'âme d'une réfugiée de la guerre au Rwanda sous forme de journal.

Clarisse RENAUD en CM1 à Saint-Louis présente la maison de ses rêves, des idées pratiques mais aussi beaucoup d'imagination.

- 5 NOUVELLES ont été retenues.

Laura FERRER en 1ère au lycée Saint-Pierre dénonce un monde totalitaire qui interdit la réflexion et la culture.

Sarah DELMONTE en 2de au lycée Bichat nous montre une étrange danseuse, très inquiétante.

Lucie-Mei CHAZALET en 2de au lycée du Val de Saône nous dresse le tableau terrifiant d'une vie, la chute révèle qu'il s'agit de celle d'un écolier.

En 4e à Saint-Joseph, Sarah MERELLE nous apprend qu'un jouet n'est peut-être pas un objet inanimé et le pinceau magique de Nathan DESMARIS, 4e au collège Chintreuil n'apporte pas forcément le bonheur.

- 4 POESIES complètent ce palmarès départemental

Emma GALLION en Terminale au lycée Quinet a choisi la forme classique du sonnet, pour traiter un thème inattendu : le conformisme.

Gizem ERTAS en 3e au collège Lumière imagine l'horloge de son existence à la manière de Grand Corps Malade, une imitation réussie. Elèves à Saint-Joseph, Tom FERRIER en 4e évoque avec des images fortes le souvenir d'un ami tandis que Perrine TRONCY en 6e a composé une très jolie fable "Le papillon et le grillon".

AU NIVEAU NATIONAL, quatre élèves aindinois se sont distingués.

Xuan SONNERY du collège Saint-Joseph, 2e accessit en expression écrite en 6e pour son fabliau "Le colporteur et le jeune médecin" à l'intrigue bien conduite.

Emilie FAYARD 2e accessit prix Maupassant de la Jeune Nouvelle en 2nde du lycée Lalande pour "Obscurités", le récit très sombre des souffrances quotidiennes d'un otage.

Zoé LIATARD 2e prix de la Jeune Poésie en 5e au collège Léon-Marie Fournet pour son poème "Nature" évoquant la nature, la vie et leur harmonie.

Louis MOLARD **1er prix de la Jeune Poésie** en 3e du collège Saint-Pierre pour "La bouteille à la mer" de l'émotion et du rythme soutenus par le choix du vocabulaire et des images.

La présentation de ces textes permet d'évoquer les qualités de leurs auteurs : imagination, créativité ou évocation du monde et de ses problèmes, émotion ou humour noir, maîtrise des différentes formes de l'écrit.

Les lauréats ont été récompensés le 3 octobre dans les salons de la Préfecture avec les autres lauréats des concours de l'AMOPA 01.

Ils ont reçu un diplôme et de beaux livres.

Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont permis de découvrir et mettre à l'honneur ces jeunes talents : parents, professeurs, chefs d'établissement, Inspection académique et notre soutien fidèle, le Crédit agricole Centre-Est.

Nous souhaitons continuer à offrir aux jeunes du CM1 à l'université la possibilité de développer leurs capacités à l'écrit, de découvrir et exploiter les richesses infinies de la langue française.

Je vous remercie de votre attention.

Jeunes Pros de la Technique

Rapport préparé par Martine FERRET et lu par Simone MOREL

Comme chaque année, le concours des **JEUNES PROS DE LA TECHNIQUE** a permis de mettre à l'honneur l'enseignement technologique et professionnel en 2018 : seuls 9 dossiers ont été déposés cette année 2018 :

5 candidats de niveau V - 3 candidats de niveau IV et 1 candidat de niveau III.

Ces dossiers ont été présentés par 6 établissements du département de l'Ain - 3 lycées ou sections professionnel(le)s et 3 MFR.



L'AMOPA de l'Ain a créé ce concours en 2008, au départ avec la participation de l'AFDET, sous l'impulsion

de Jean-Luc LAMOINE et d'André QUEZEL-AMBRUNAZ, pour valoriser des réussites remarquables dans le domaine technique et professionnel, et ainsi récompenser des jeunes élèves ou apprentis méritants. Ce concours a gagné, année après année, un certain attrait auprès des responsables d'établissements, et l'AMOPA est fière de récompenser ces jeunes tournés vers des métiers passionnants nécessitant des qualités remarquables.

Je profite de ce compte-rendu pour remercier nos partenaires, en particulier la CCI qui a remis le 1er prix en Préfecture au mois d'octobre 2018.

Je lance aussi un appel à ceux qui voudraient bien nous aider, dans notre action pour ces jeunes qui représentent des métiers trop souvent ignorés. Leur soutien financier sera apprécié.

A noter que cette action a été remarquée au niveau national et qu'elle sera listée dans un catalogue édité par le siège à Paris, pour être éventuellement réalisée dans d'autres départements.

Les jeunes concernés

Les candidats sont des élèves ou des apprentis inscrits dans les établissements de la formation initiale technologique ou professionnelle dans l'Ain.

Les jeunes sont proposés par leurs responsables d'établissements, Chef d'établissement, Chef de Travaux, ou Professeur Principal.

Les critères de sélection sont :

- leur excellence dans les domaines technologique, professionnel et scientifique,
- leur bon niveau dans les enseignements généraux,
- leur comportement remarquable, voire exemplaire en termes de citoyenneté,
- et un savoir-être en milieu professionnel au cours de stages en entreprise.

Les candidats sont sélectionnés sur dossiers. Un jury composé de membres de l'AMOPA, de Meilleurs Ouvriers de France et de Professionnels, sélectionne les dossiers à partir de ces critères.

Le concours 2018

- Réception des dossiers de candidatures jusqu'au 27 avril 2018.
- Délibération du jury le 6 juin 2018 au lycée Quinet de Bourg en Bresse.
- Remise des prix dans les salons de la Préfecture le 3 octobre 2018.

Le jury 2018 présidé par Martine FERRET

- Monsieur **Jean-Marc CAIRE**, AFPMA
- Monsieur **Alain DARMEDRU**, DDFTP
- Monsieur **Laurent MOLARD**, CFA - BTP
- Madame **Ghislaine MORANDAT**, AMOPA
- Monsieur **Michel TOURNIER**, AFDET

Les lauréats

Le jury a décerné trois prix départementaux :

Ont été récompensés pour leur excellence dans les domaines généraux, techniques et professionnels, leur comportement en termes de citoyenneté et leur savoir-être en entreprise :

1. REVEL Baptiste

BAC PRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Term BAC PRO MEI au lycée CARRIAT de BOURG en BRESSE

2. GARNIER Marie

CAP SERIGRAPHIE INDUSTRIELLE

TERM CAP SERIGRAPHIE au lycée ARBEZ CARME de BELLIGNAT

3. LAURENCIN Théo

BAC PRO ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENTS COMMUNICANTS

Term BAC PRO ELEEC au lycée CARRIAT de BOURG en BRESSE

La remise des prix

La remise des prix s'est effectuée le 3 octobre 2018, dans les Salons de la Préfecture de l'Ain, au cours de

la cérémonie de remise des prix nationaux et départementaux de la Langue Française, des Talents de la Musique et des Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers.

Bravo à ces jeunes pour leur mérite, leur savoir-faire et leur savoir-être. Ils sont d'ores et déjà les ambassadeurs de leur métier et au nom de l'AMOPA, je les félicite et leur souhaite de poursuivre leur cursus pour connaître d'autres réussites dans leur vie professionnelle.

J'encourage les chefs d'établissements à proposer des dossiers pour le concours 2020 pour mettre à l'honneur les talents des jeunes en formation dans le domaine technique et professionnel.

Le concours 2019 est clos depuis début mai.

Remerciements à l'assemblée.

Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers

Le concours 2018 des **JEUNES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS (JBEP)** a permis de mettre à l'honneur les élèves ayant un dossier MDPH, possédant un PPRE ou relevant de l'enseignement adapté ou spécialisé et présentant un parcours remarquable, malgré les difficultés rencontrées. Ils ont été proposés par un membre de la communauté éducative de leur établissement soit :

- à titre individuel pour leur parcours méritant et leur talent, leur comportement remarquable voire exemplaire en terme de citoyenneté, au regard de leur âge.
- à titre collectif pour la réalisation d'un projet.

Ce concours a été créé lors de l'année scolaire 2013-2014 par l'AMOPA de l'Ain sous l'impulsion de Jean-Luc et Patricia LAMOINE avec l'appui financier des pupilles de l'enseignement public (PEP01) et de la Mutuelle Assurance de l'Éducation (MAE).

Nous remercions les pupilles de l'enseignement public (PEP01) et la Mutuelle Assurance de l'Éducation (MAE) pour l'intérêt qu'ils portent à ce concours et à la valorisation des élèves et pour leur soutien financier indispensable et apprécié.

Jury du concours JPEB 2018 : 28 juin - 16h00- Erea Philibert Commerson - Bourg-en-Bresse

Mme Patricia LAMOINE, Mme Sandra MERKLING; Mme Françoise GROSBUIIS; Mme Simone MOREL; M. Jean-Luc LAMOINE

Le Jury était présidé par Patricia LAMOINE.

PROJET COLLECTIF

1er candidat : collectif Ulis école Painlevé et Ulis collège Roger Poulard de Bâgé-la-Ville

Trois histoires sous forme de dessins pris dans des albums sans texte. Les élèves ont assuré la création de trois films, ont recherché les dialogues, la musique et les bruitages.

Beau travail entre élèves du primaire et du collège, très bel exemple de liaison école-collège. La production est de qualité et intéressante. Ces trois histoires sont captivantes, à même d'intéresser les publics visés : le film a été projeté devant des élèves de maternelle. Très belle mise en valeur des élèves d'Ulis.

PROJET INDIVIDUEL

1er candidat : projet individuel, collège de Culoz. PETROSYAN Inga (Arménie-Russie) et VARDANYAN Arminé (Arménie)

Deux élèves de 3^{ème}, issues de l'immigration bénéficiant d'un PPRE présentent une chanson sous forme de vidéo. Elles sont depuis trois ans en France. Très belle maîtrise du français, le chant est de qualité, les élèves sont touchantes.

2ème candidat : collège de Saint-Denis-Les-Bourg. Lola ROLLET 5ème Ulis. Très investie dans et hors du collège, déléguée de classe, animatrice, médiatrice dans les conflits, donne son avis.

3ème candidat : Erea Philibert Commerson. BEC Martin

2ème année CAP agent de propreté et d'hygiène, Ulis.
2ème au concours régional de lavage de vitres
Inclus sur tous les temps scolaires

LES LAUREATS

1- PROJET COLLECTIF:

1er prix : collectif Ulis école Painlevé et Ulis collège Roger Poulnard de Bâgé-la-Ville.

2- PROJET INDIVIDUEL:

1ère prix : BEC Martin, 2ème année CAP agent de propreté et d'hygiène, Ulis.

2ème prix : Lola ROLLET, 5ème Ulis au collège de Saint-Denis-Les-Bourg.

3ème prix : PETROSYAN Inga (Arménie-Russie) et VARDANYAN Arminé (Arménie) - Elèves de 3^{ème} au collège Henry DUNANT - CULOZ



LA REMISE DES PRIX

La remise des prix a eu lieu le mercredi 3 octobre 2018, dans les salons d'honneur de la Préfecture de l'Ain, au cours de la cérémonie de remise des différents prix nationaux et départementaux des trois autres concours : langue française, musique et jeunes pros de la technique.

C'est toujours avec beaucoup d'émotions et d'admiration que ces élèves et leurs accompagnateurs témoignent de leurs parcours méritants.

Nous félicitons tous ces jeunes pour leur mérite ainsi que leurs enseignants et accompagnateurs pour la qualité de leurs prestations.

Nous encourageons les acteurs des différents établissements à présenter davantage de candidats à ce concours tant il est certain qu'ils sont nombreux à pouvoir prétendre à ce moment de reconnaissance de leurs mérites.

Remerciements à l'assemblée.

Jeunes Talents de la Musique

Sous la responsabilité de Thierry OLLAGNIER et en étroite collaboration avec le CRD la 14^e édition de ce concours s'est déroulée à l'auditorium de PERONNAS le 24 mars 2018.

Le jury était présidé par M. Alain BRUNET, fondateur du Festival des Musiques Baroques d'AMBRONAY.

17 candidats enthousiastes, talentueux et persévérants : 1 piano - 3 violons - 2 saxophones - 1 trombone - 1 trompette - 2 flutes traversières - 1 tuba - 3 marimbas - 3 chants lyriques

1er Prix : Anne-Soline GUILBERT-LY - Piano

2e Prix ex-æquo : Marie ORSET - Chant lyrique
Matis REYNAUD - Marimba-vibraphone

Accessit : Céleste PERRET - Tuba

L'après-midi, les lauréats ont participé à un concert de musique de chambre avec l'ensemble du CRD.

RAPPORT FINANCIER

Chers adhérents, Mesdames, Messieurs ...

Je vous présente le bilan de l'année 2018, qui au plan comptable, est décomposée en deux parties :

- la situation des comptes d'activité de fonctionnement (vie associative),
- la situation des actions menées en faveur d'utilité publique, notamment en direction des jeunes.

LE FONCTIONNEMENT

L'ensemble de nos recettes s'élève à **2 934,00 €**.

Le total de nos charges de fonctionnement est d'un montant de **1 662,73 €**

Le **solde de fonctionnement est positif de 1 271,27 €** ; ce solde étant reporté en activités d'Utilité Publique.

LES ACTIVITÉS D'UTILITÉ PUBLIQUE

Au préalable, je remercie nos financeurs, c'est-à-dire pour l'année 2018 le Crédit Agricole, la CCI, la ville de Bourg en Bresse et tous ceux qui nous soutiennent par leurs adhésions à l'AMOPA et leurs dons.

Le montant des dépenses engagées pour la réalisation des actions en faveur de la jeunesse, de la culture et de la langue française s'élève à **3 081,97 €**

L'ensemble des recettes se monte à **1 335,00 € + 1 271,27 € = 2 606,27 €**

Soit un **résultat négatif** pour 2018 de **475,70 €**

LA TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2018 le compte courant Banque Populaire était **positif de 5 887,40 €**.

La parole aux vérificateurs aux comptes.

Rapport de la Commission de Contrôle

Le 3 avril 2019, à 14 heures, la Commission de contrôle de la section départementale de l'Ain de l'AMOPA, composée de :



- Monsieur Gilbert DARNIOT demeurant à CERTINES (01240) et de

- Monsieur Jean-Paul MOREL demeurant à MALAFRETAZ (01340) s'est réunie pour examiner la comptabilité de l'AMOPA de l'Ain, exercice 2018, tenue par Martine FERRET, trésorière de la section, en présence de Sandra MERKLING, Présidente de la section.

La commission s'est fait présenter le registre de comptabilité et les pièces justificatives des opérations de l'exercice 2018 qui lui sont annexées.

L'examen de cette comptabilité et des pièces jointes en prouve la parfaite régularité.

En conséquence, la commission de contrôle demande à l'Assemblée Générale d'accorder son quitus à la trésorière.

Fait à Bourg en Bresse, le 17 mai 2019
Les membres de la Commission de Contrôle

Approbation des 3 rapports à l'unanimité.

ACCUEIL DES RECIPIENDAIRES



Madame REMER, IA-DASEN, se félicite de participer à cette remise de médailles à des récipiendaires dont elle fait l'éloge. L'Education Nationale se doit d'honorer et de récompenser ainsi tous ceux qui, au quotidien, oeuvrent auprès des élèves. Protéger, former, guider, donner des repères, accompagner cette jeunesse sur les chemins de la vie est un métier enthousiasmant. Plus qu'un métier ! Un engagement ! Ceux qui sont aujourd'hui ici le font avec bonheur.

RECIPIENDAIRES 2019

Gilles FLAMENT
Raphaël JOUTEL
Marie-Hélène CARFAGNA
Florent MONCHALIN
Magali MOLINARA
Véronique LECLERC
Isabelle GUILLERMIN
Sandra GAUTHIER
Hélène MOREL-CASTERAN



Directeur de la publication : Michel BERTHET Président national